

Rapport public

Date d'émission du rapport : 13 février 2025

Numéro d'inspection : 2025-1424-0001

Type d'inspection :
Autre

Titulaire de permis : Foyer Hearst-Mattice Soins de Santé

Foyer de soins de longue durée et ville : Foyer des Pionniers, Hearst

RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu hors site à la date suivante : 13 février 2025

L'inspection concernait :

- Un dossier en lien avec l'attestation annuelle requise concernant les plans de mesures d'urgence

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Foyer sûr et sécuritaire

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Attestation

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit aux termes de l'alinéa 154(1)1 de la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* (LRSLD).

Non-respect du : paragraphe 270(3) du Règl. de l'Ont. 246/22

Attestation

Paragraphe 270(3) – Le titulaire de permis veille à ce que l'attestation soit présentée une fois par année au directeur.

Le titulaire de permis a omis de veiller à ce que l'attestation requise concernant les plans de mesures d'urgence du foyer soit présentée annuellement à la directrice ou au directeur. L'administratrice ou l'administrateur a confirmé que l'attestation n'a pas été envoyée à la directrice ou au directeur dans le délai imparti en 2024.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Nord

159, rue Cedar, bureau 403

Sudbury (Ontario) P3E 6A5

Téléphone : 800-663-6965

Sources : Entretien avec l'administratrice ou l'administrateur du foyer.